



salarié en cdi recherche autre emploi

Par **claire23**, le **07/10/2012 à 18:22**

bonjour,

je suis en cdi et je recherche un autre emploi depuis que ma chef a un comportement agressif avec moi, elle me crie dessus, mes collègues ne me soutiennent pas, ils se sont mis de son côté, et eux aussi m'en font voir de toutes les couleurs bref je ne peux rien faire et je voudrais changer d'emploi

si j'ai un entretien avec une entreprise, que dois je leur dire :

que j'ai démissionnée (alors que je ne l'ai pas encore fait), ou que je suis encore en cdi, dans ces 2 cas je m'attends à ce que la sté appelle mon employeur et se renseigne, problème : ils vont leur dire que je suis encore salarié

de plus, j'ai un délai de préavis d'un mois pour la démission, que dois je dire à l'entreprise à qui j'envoie ma candidature ?

merci de me donner vos conseils, vos réponses

Par **P.M.**, le **07/10/2012 à 20:29**

Bonjour,

De toute façon, vous êtes obligée d'effectuer le préavis après avoir démissionné, il faudrait donc prévenir le nouvel employeur que vous ne serez disponible qu'ensuite après signature de la promesse d'embauche...

Par **Ytas**, le **07/10/2012 à 20:35**

Si vous êtes encore employé, je ne vois pas ce qui vous empêche de le stipuler à votre future entreprise... Vous dites simplement que vous démissionnerez si vous êtes embauché et que vous avez un préavis d'un mois. (ne démissionnez que si votre nouveau contrat ou une promesse d'embauche est signé)

Pour ce qui est d'appeler votre employeur, le recruteur a besoin de votre autorisation pour le faire...